

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2014/40

OBJET : REPRESENTANT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A L'UCTOM

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 41

Nombre de Conseillers présents et représentés : 43

Quorum : 21

Date convocation du Conseil Communautaire : 14/04/2014

Date d'affichage de la convocation au siège : 14/04/2014

Le 22 Avril 2014 de l'année deux mille quatorze à 18 h 30  
à la Technopole du Site Montesquieu à Martillac

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes  
de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la  
Présidence de Christian TAMARELLE.

Nom, prénom	Présent*	Excusé, procuration à	Nom, prénom	Présent*	Excusé, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNE Philippe (Maire)	P	
BURTIN - DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	P	
BENESSE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard (Maire)	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean André (Maire)	P	
CLEMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoit (Maire)	P		Fabrice BOS	P	
Martine TALABOT	P		Nadine CHENNA	P	
Philippe BARRERE	P		Philippe DIAS	P	
Valérie LAGARDE	P		Muriel EYL	P	
THIERRY BLANQUE	P		Catherine FOURNIER	P	
Béatrice CANADA	P		Anne-Marie LABASTHE	E	Mr FATH
Philippe BALAYE	P		Alain LAGOARDETTE	P	
Michèle BOURROUSSE	P		Jean-François MOUCLIER	A	
Christian GACHET	P		Nadine JOLIVET	P	
Nathalie ROUSSELOT	P		Jean-Paul MERCADIE	P	
Félicie DURAND	P		Laure BENCTEUX	P	
Dominique LARRUE	P		Bernard CHEVALIER	P	
Françoise BETES	E	Mr LEMIRE	Bernadette PELISSIER	P	
Alexandre DE MONTESQUIEU	P		Jean-François BORDELAIS	A	
Corinne MARTINEZ	P		Maryse DEBACHY	P	
Sylvie OHRENSSTEIN-DUFRANC	P		Jean KESLER	P	
Benoist AULANIER	P				

- Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur AULANIER est élu secrétaire de séance

\* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent

N° 2014/40

## DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A L'UCTOM

**Vu**, les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, et en particulier l'article L5214-21

**Vu**, la délibération de la Communauté de Communes de Montesquieu du 16 janvier 2002 décidant l'adhésion à l'UCTOM,

**Vu**, les statuts de l'UCTOM,

**Vu**, les statuts de la CCM

### *Le Conseil Communautaire à l'unanimité*

- **Désigne** les délégués de la Communauté de Communes de Montesquieu à l'UCTOM les personnes suivantes :

Délégués titulaires	Délégués suppléants
Mme ROBIN	M. JOSEPH
M. BARRERE	Mme LAGARDE
M. BLANQUE	M. DARBO
M. GACHET	Mme ROUSSELOT
Mme DURAND	M. LARRUE
Mme BETES	M. PATROUILLEAU
Mme DUPART	M. VIGNERON
Mme EYL	M. MOUCLIER
M. CLAVERIE	Mme JOLIVET
M. CHEVALIER	Mme BENCTEUX
M. GOUVERNEUR	Mme HARRIS
M. BORDELAIS	Mme BURTIN DAUZAN
M. CARRINCAZEUX	M. MENARD
M. LEMIRE	M. MONTIGNAC
M. TAMARELLE	M. CHAMPION

- **Charge** Monsieur le Président de notifier cette décision au Président de l'UCTOM et aux services préfectoraux.

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 22 Avril 2014

Le Président

Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement

